

3574



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer  
Service Déplacements Risques Sécurité  
Pôle Risques Naturels et Technologiques

**Le Préfet**

Nice, le 26 JAN. 2021

**Lettre recommandée AR**

Monsieur le Président, *Monsieur le Ministre,*

Par arrêté en date du 30 janvier 2019, l'élaboration d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles d'incendies de forêt (PPRIF) a été prescrite sur la commune de Tournettes-sur-Loup.

Les études techniques nécessaires à l'établissement de ce PPRIF sont aujourd'hui achevées et ce projet doit maintenant être soumis à l'avis des personnes publiques associées, avant sa mise à l'enquête publique.

Aussi je vous saurais gré, préalablement à l'enquête publique et en application des articles L.562-3 et R.562-7 du code de l'environnement, de bien vouloir recueillir l'avis de votre assemblée délibérante sur le projet de plan ci-joint.

J'attire votre attention sur le fait que cet avis, s'il n'est pas rendu dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente, sera réputé tacitement favorable. Les avis formulés ou réputés favorables, seront annexés au registre d'enquête publique afin que le public puisse en prendre connaissance.

Ces avis, de même que les observations recueillies lors de l'enquête publique, seront analysés par mes services afin de modifier éventuellement le projet de PPR actuel.

Afin de tenir compte de la connaissance des risques incendies de forêt, je porte officiellement à votre connaissance le dossier d'enquête publique du projet de PPR, en application des articles L.121-2 du code de l'urbanisme et L.125-2 du code de l'environnement.

**Monsieur Jean LEONETTI**  
**Président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis**  
Les Genêts – 449 route des crêtes  
06901 Sophia Antipolis Cedex

**Alain CANOLLE**  
Commissaire enquêteur

1/2

Désormais, il conviendra de s'y référer pour l'élaboration des documents et la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le pôle risques naturels et technologiques de la direction départementale des territoires et de la mer est à votre disposition pour toute information sur ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée. *Et très cordiale,*

*Philippe Loos*  
Secrétaire général  
SC 4522  
Philippe LOOS

*Aldin Candolle*  
Aldin CANDOLLE  
Commissaire en chef

*2/2*

2014

**PL**: un dossier du projet de révision du PPR incendies de forêt de Tourrettes-sur-Loup